

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
335-2-25

1988

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1991-06

Amendement 2

Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues

Deuxième partie:
Règles particulières pour les fours à micro-ondes

Amendment 2

Safety of household and similar electrical
appliances

Part 2:
Particular requirements for microwave ovens

© CEI 1991 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembé Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

PRÉFACE

Le présent amendement a été établi par le Sous-Comité 61B: Sécurité des fours à hyperfréquences à usage domestique, du Comité d'Études n° 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapports de vote
61B(BC)32 61B(BC)33 61B(BC)34	61B(BC)36 61B(BC)37 61B(BC)38

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

PRÉFACE

Ajouter:

Les différences suivantes existent dans certains pays:

- les fuites de micro-ondes ne sont pas mesurées pendant l'essai (19.11) (USA);
- les fuites de micro-ondes ne doivent pas dépasser 50 W/m² (21.105) (Japon et USA);
- les fuites de micro-ondes ne doivent pas dépasser 50 W/m² (22.113) (Japon et USA).

7. Marques et indications

7.12 *Ajouter au troisième alinéa:*

Si l'on constate l'apparition de fumée, garder la porte du four fermée, mettre hors tension ou déconnecter le four de l'alimentation électrique.

La notice d'instructions doit conseiller à l'utilisateur de surveiller de temps en temps le four lorsque de la nourriture est chauffée ou cuite dans des récipients jetables en matière plastique, papier ou autre matériau combustible.

8.1 *Ajouter:*

Les éléments constitutants reliés entre le secondaire d'un transformateur d'isolement et un châssis mis à la terre ne sont pas considérés comme des parties actives à leur point de connexion au châssis.

19 Fonctionnement anormal

19.106 *Remplacer la dernière phrase par:*

Si le four ne satisfait pas à l'essai, l'essai est répété sur un four neuf.

PREFACE

This amendment has been prepared by Sub-Committee 61B: Safety of household microwave ovens, of IEC Technical Committee No. 61: Safety of household and similar electrical appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

Six Months' Rule	Reports on Voting
61B(CO)32 61B(CO)33 61B(CO)34	61B(CO)36 61B(CO)37 61B(CO)38

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Voting Reports indicated in the above table.

PREFACE

Add:

The following differences exist in some countries:

- microwave leakage is not measured during the tests (19.11) (USA);
- microwave leakage is not to exceed 50 W/m² (21.105) (Japan and USA);
- microwave leakage is not to exceed 50 W/m² (22.113) (Japan and USA).

7 Marking

7.12 Add to the third paragraph:

If smoke is observed, keep the oven door closed, and switch off or disconnect the oven from the power supply.

The instruction sheet shall advise the user to look at the oven from time to time when food is heated or cooked in disposable containers of plastic, paper or other combustible materials.

8.1 Add:

Components connected between the secondary side of an isolating transformer and an earthed chassis are not considered as live at the point of connection to the chassis.

19 Abnormal operation

19.106 *This change concerns the French text only.*

21 Résistance mécanique

21.101 *Remplacer par:*

Les portes à charnière sont placées dans une position d'ouverture faisant un angle d'environ 30° avant la position entièrement ouverte. Les portes à glissière sont ouvertes approximativement aux deux tiers de leur parcours. Une force de 35 N est alors appliquée sur la surface interne de la porte à charnière à un point situé à 25 mm du bord libre, ou à la poignée dans le cas d'une porte à glissière.

La force est appliquée au moyen d'un dynamomètre ayant une constante de rappel de 10,5 N/cm. Elle est appliquée tout d'abord en même temps qu'une force opposée sur l'autre côté de la porte à charnière ou de la poignée de la porte à glissière. Cette force opposée est ensuite annulée pour permettre à la porte de compléter son parcours vers la position entièrement ouverte.

Cette opération d'ouverture est effectuée cinq fois.

Cet essai est répété sur les portes des fours fixes et des fours à encastrer avec les modifications suivantes:

- la porte est initialement placée à mi-chemin entre la position entièrement ouverte et la position fermée;
- la force appliquée est égale à 1,5 fois la force nécessaire pour ouvrir la porte ou 65 N selon la valeur la plus grande. Toutefois, si cette force ne peut pas être mesurée ou si la porte s'ouvre par un moyen indirect, la force de 65 N est appliquée.

Cette opération d'ouverture est effectuée cinq fois.

Les portes sont ensuite placées à mi-chemin entre leur position entièrement ouverte et leur position fermée. Une force de fermeture de 90 N est alors appliquée à la surface externe des portes à charnière à un point situé à 25 mm du bord libre ou à la poignée des portes à glissière de la manière décrite ci-dessus.

Cette opération de fermeture est effectuée dix fois.

29 *Concerne le texte anglais seulement*

32 Rayonnements, toxicité et dangers analogues

32.102 *Ajouter au dernier alinéa:*

"..., l'antenne de l'instrument de mesure étant placée à 5 cm ou plus du plan de la surface externe de l'appareil."

Ajouter:

NOTE - L'extrémité de l'instrument de mesure n'est pas insérée dans les ouvertures résultant de l'enlèvement de parties amovibles afin d'éviter de détecter les ondes stationnaires.

21 Mechanical strength

21.101 *Replace by:*

Hinged doors are positioned approximately 30° before the fully open position. Sliding doors are approximately two-thirds opened. A force of 35 N is then applied to the inside surface of the hinged door at a point 25 mm from its free edge or to the handle of a sliding door.

The force is applied by means of a spring balance having a spring constant of 10,5 N/cm. It is initially applied with an opposing force applied to the other side of the hinged door or to the handle of a sliding door. This opposing force is then removed to allow the door to complete its travel to the fully open position.

This opening operation is carried out five times.

This test is repeated on doors of stationary ovens and ovens for building-in except that:

- the door is initially placed midway between the fully open and closed positions;
- the applied force is 1,5 times the force required to open the door or 65 N, whichever is the greater. However, if the force cannot be measured or if the door is opened indirectly, the 65 N force is applied.

This opening operation is carried out five times.

Doors are then placed midway between the fully open and closed positions. A closing force of 90 N is then applied to the outside surface of a hinged door at a point 25 mm from the free edge or to the handle of a sliding door in the manner described above.

This closing operation is carried out ten times.

29 *Replace the title by:*

Creepage distances, clearances and distances through insulation

32 Radiation, toxicity and similar hazards

32.102 *Add to the last paragraph:*

with the position of the instrument antenna 5 cm or more from the plane of the external surface.

Add:

NOTE - The tip of the instrument probe is not inserted into an opening resulting from the removal of a detachable part to avoid detecting standing waves.

ANNEXE AA

DÉTERMINATION DE LA PUISSANCE DE SORTIE DES MICRO-ONDES

Dans la formule, remplacer: t_1 par t .

IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 335-2-25:1988/AMD2:1991

APPENDIX AA

DETERMINATION OF MEASUREMENT OF MICROWAVE POWER OUTPUT

In the formula, replace t_1 by t .

IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 60335-2-25:1988/AMD2:1991

IECNORM.COM: Click to view the full PDF of IEC 60335-2-25:1988/AMD2:1991

Withdrawn